ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

crédit

Question écrite n° 23630

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui préciser le nombre de personnes concernées par un plan de surendettement dans le département de la Haute-Marne et le ratio que celui-ci représente pour 1 000 habitants.

Texte de la réponse

Le nombre de personnes concernées par un plan conventionnel de redressement dans le département de la Haute-Marne en 2002 est de 475 pour une population totale de 194 873 ce qui représente un ratio de 2,44 plans conclus pour 1 000 habitants.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 23630
Rubrique : Consommation
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 août 2003, page 6436
Réponse publiée le : 8 décembre 2003, page 9422